

**Concertation continue sur le
projet d'Eastman
Construction d'une usine de recyclage
moléculaire des plastiques en Normandie**

**Compte-rendu de la réunion publique de clôture de la
concertation continue**

28 mai 2024

1. L'organisation de la réunion

1.1 Les représentants du maître d'ouvrage

- **Eric DEHOUCK**, Directeur général d'Eastman France
- **Godefroy MOTTE**, Conseiller spécial projet, Eastman (*en animation*)
- **Cédric PERBEN**, Directeur France du projet, responsable des solutions circulaires Europe, Eastman (*en animation*)

En présence de **Jean-Louis LAURE**, garant désigné par la **CNDP**, et de **Philippe BRETON**, commissaire-enquêteur désigné par la préfecture.

1.2 Le déroulé de la réunion

1. Introduction – *Par Eric DEHOUCK*
2. Bilan de la concertation continue
3. Eléments et évolutions clés du projet d'Eastman
4. Prochaines étapes, dont enquête publique
5. Conclusion

La réunion s'est déroulée à la Maison des Compétences située à Lillebonne, et a duré 1h30, de 18h30 à 20h, suivie d'un cocktail convivial en présence des maîtres d'ouvrage jusqu'à 21h. Elle a réuni plus de 80 participants dont 6 membres d'Eastman et 1 membre de Veolia.

2. Introduction

Laura DUCOULOMBIER accueille et remercie les participants d'être venus si nombreux pour la dernière réunion publique de la concertation continue d'Eastman, qui clôture le processus.

Eric DEHOUCK, Directeur général France d'Eastman, introduit la réunion et présente les représentants du maître d'ouvrage présents, **Godefroy MOTTE**, conseiller spécial projet, et **Cédric PERBEN**, directeur France du projet, dont il salue et remercie le travail remarquable pour mener à bien la concertation. Il introduit aussi brièvement le garant de la concertation, **Monsieur Jean-Louis LAURE**, ainsi que le commissaire-enquêteur désigné par la préfecture, **Monsieur Philippe BRETON**.

3. Bilan de la concertation continue

3.1 Point de situation sur le calendrier et chiffres-clés de la concertation

Godefroy MOTTE, conseiller spécial, revient sur le calendrier du projet depuis la saisine de la CNDP en mai 2022. Le calendrier a été séquencé en 3 temps :

- Une phase de concertation préalable (septembre-novembre 2022) ;
- Une phase de concertation continue (avril 2023-mai 2024) ;
- Une phase d'enquête publique, qui débutera le 10 juin et s'achèvera le 10 juillet.

Godefroy MOTTE rappelle que le dossier public d'Eastman sera mis en ligne à disposition du public 10 jours avant le début de l'enquête publique. Il présente aussi les chiffres-clés de la concertation préalable et continue. Il attire en particulier l'attention du public sur la publication d'études et fiches 'non techniques' sur le site internet de la concertation, permettant de vulgariser les informations techniques du dossier d'Eastman pour une meilleure compréhension du public.

3.2 Synthèse des thématiques abordées pendant la concertation

Cédric PERBEN, directeur France du projet, présente les 4 principales thématiques qui ont évolué grâce aux contributions des garants et du public pendant la concertation :

1. **Le choix de la méthode de remblaiement du terrain.** Deux options possibles étaient à l'étude : une option 'classique' de remblaiement, avec du sable sec, par voie terrestre. Et une option 'hydraulique', avec des graves de mer acheminées par bateau. **Monsieur PERBEN** indique que lors de la concertation, la méthode classique a été questionnée, aboutissant au choix de la seconde méthode qui comporte 3 avantages majeurs par rapport à la première :
 - a. L'évitement de 40 000 allers-retours de camions.
 - b. Une réduction des délais.
 - c. Une réduction des coûts.
2. **La gestion des odeurs émises par le site.** **Cédric PERBEN** précise que les odeurs possiblement émises par le site pourraient se décliner en 3 types :
 - a. Les odeurs émises par les effluents gazeux lors du process.
 - b. Les odeurs issues des déchets lorsqu'ils arrivent sur le site.
 - c. Les odeurs issues des combustibles, comme le bois, s'il est humide.

Il indique que ces risques d'odeurs seront traités par des cheminées spécialisées. En outre, la concertation a amené Eastman à se rapprocher d'une association locale, Atmo Normandie, et de son réseau de 'Nez' normands. Eastman s'engage à réaliser un état des lieux olfactif avant le lancement du site et à prévenir les odeurs.

3. **Les efforts d’insertion et intégration paysagère du site.** Cédric PERBEN indique que le maître d’ouvrage a porté des efforts pour intégrer le futur site de l’usine au sein de l’écrin de verdure dans lequel il se trouve. A cet effet, des discussions ont été initiées avec le Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande. Des espaces de préservation et de compensation seront aussi sanctuarisés.
4. **L’ancrage local d’Eastman et les efforts de communication auprès du grand public.** Eastman a choisi de délocaliser son siège français de Paris en Normandie, au plus près de son projet d’usine. Des fonctions clés sont présentes localement, comme les ressources humaines et la HSE (hygiène, santé, environnement).

3.3 Bilan de la concertation continue par le garant

Jean-Louis LAURE, garant de la concertation continue, fait le bilan du processus de concertation d’Eastman depuis 2 ans. Il rappelle qu’au début, le projet était encore conceptuel sur beaucoup de points, notamment sur la façon dont le projet allait s’insérer dans le territoire. Après une concertation riche de nombreux échanges et de questions, **Monsieur LAURE** constate la meilleure définition du projet à l’issue de 2 ans de concertation en situation d’être présenté à l’enquête publique.

Le garant de la CNDP rappelle ensuite les apports du processus de concertation, dans un contexte où certains remettent en question son utilité, critiquant sa supposée complexité et son caractère typiquement français et obligatoire. Pour **Monsieur LAURE**, la concertation est utile non seulement pour une entreprise, notamment au travers des questions posées par le public, mais aussi pour les citoyens eux-mêmes, puisque cette procédure prouve que la parole citoyenne a du pouvoir. Il salue l’efficacité du comité de suivi, et introduit la prochaine étape qui suivra la fin de la concertation : l’enquête publique, sous la supervision du commissaire-enquêteur **Philippe BRETON**. Il conclut en remerciant la coopération d’Eastman dans cette procédure, et sa capacité à considérer les recommandations de la CNDP comme des opportunités. Il salue notamment l’initiative d’avoir imprimé le rapport de concertation continue (brochure disponible pour tous les participants).

Un participant demande à quel moment Eastman sera certain de construire et de lancer l’usine, remarquant l’utilisation régulière du conditionnel dans les communications.

Godefroy MOTTE répond qu’Eastman suit un calendrier de travail avec l’objectif de construire une usine en ligne de mire. Il précise qu’il y a encore des jalons à passer, comme l’obtention du permis, mais assure que l’objectif est de construire l’usine et qu’il s’agit d’une question de temps. Il reconnaît toutefois que le calendrier a pris plus de temps que prévu.

Eric DEHOUCK complète en indiquant comprendre la question. Il précise qu’il y a en effet des risques que l’usine ne se fasse pas, mais que la chance qu’elle se fasse est bien plus grande.

Un participant demande à quel niveau sera l'élévation par rapport à la construction.

Godefroy MOTTE répond que l'élévation du terrain sera portée à 5,77 mètres, soit 2 mètres de rehaussement, ce qui en fera une parcelle légèrement supérieure à celle d'Air Liquide.

4. Éléments et évolutions clés du projet

4.1. Un projet modifiant la fin de vie des plastiques

Godefroy MOTTE propose un éclairage sur les fondements du projet d'Eastman. Il rappelle qu'il s'agit d'une technologie déjà déployée à grande échelle, mais encore jamais faite en Europe. L'idée pour Eastman est d'apporter une solution de fin de vie aux plastiques qui n'ont pas pu être recyclés, via un processus qui casse leur molécule et revient à une molécule de base. **Monsieur MOTTE** indique que la technologie d'Eastman s'inscrit en complémentarité avec celle du recyclage mécanique des plastiques, qui ne peut pas recycler tous les plastiques.

Il poursuit en présentant le futur projet, qui sera composé de 3 unités : un centre de tri/nettoyage, un centre de décomposition du polymère en monomère en utilisant du méthanol, et un centre de recombinaison des monomères pour recréer des produits finis en plastique recyclé.

Le projet d'usine en Normandie s'inscrit dans une stratégie globale d'Eastman, puisque l'industriel porte 2 autres projets à Kingsport (Tennessee), dont la ligne de production a ouvert en mars 2024, et à Longview (Texas), prévu pour 2027.

Godefroy MOTTE rappelle aussi que le maître d'ouvrage a été attentif à bien s'insérer dans le territoire et que la concertation du projet s'est déroulée au sein d'une communauté dynamique.

4.2 L'évolution des chiffres-clés du projet

Cédric PERBEN présente les chiffres clés du projet, qui ont beaucoup évolué depuis le début de la concertation, notamment concernant l'échelle du projet : d'abord prévu en 1 phase d'une capacité de production de 160 000 tonnes, le projet a été amplifié et séquencé en 2 phases d'une capacité de production de plus de 100 000 tonnes chacune.

4.3 Collaboration avec Veolia

Séverin ROLLAND, directeur du projet chez Veolia, prend la parole pour expliquer la présence de Veolia au sein du projet. Il indique qu'Eastman a un besoin en énergie pour couvrir les besoins de son usine, transporté par une huile thermique chauffée par Veolia, au sein d'une centrale énergétique présente sur le site et exploitée par Veolia. Elle sera alimentée par 2 types de combustibles : du combustible solide de récupération (CSR) et du bois-déchets, à hauteur de 400 000 tonnes par an, pour fournir une puissance installée de 200 MW à terme, via le fonctionnement de 4 unités de 50 MW chacune. L'objectif est d'équilibrer les deux combustibles pour décarboner au maximum l'énergie produite. **Séverin ROLLAND** précise aussi qu'il y aura peu de risques d'émissions d'odeurs de la part des combustibles, et que l'objectif est de les sourcer le plus localement possible (dans un rayon de 200/250 km). Le

CSR pourra ainsi provenir de l'usine Veolia de Oissel, située à proximité du site. Enfin, en termes d'apparence architecturale, **Séverin ROLLAND** indique que le bâtiment de la chaufferie sera plus haut que le reste de l'usine et que le projet a aussi été pensé dans son insertion paysagère.

Un participant demande si Veolia s'est approché de l'usine du SEVEDE pour son approvisionnement en combustibles.

Séverin ROLLAND répond qu'à ce jour, toutes les opportunités sont bonnes à prendre pour sourcer localement les combustibles.

Un participant demande si Eastman a repéré des évolutions de la législation européenne qui pourraient poser des problèmes à la faisabilité du projet.

Cédric PERBEN répond que les réglementations européennes sont en constance évolution. Le règlement Emballages (PPWR) récemment adopté, qui fixe le taux des produits recyclés dans les emballages à horizon 2030 puis 2050, permet à Eastman d'apporter de la visibilité pour ses investissements.

Eric DEHOUCK complète en précisant que la réglementation revêt une importance capitale. L'Europe est exemplaire en matière d'économie circulaire, aucun autre État n'accomplissant un travail législatif similaire. Eastman se bat avec des réglementations parfois plus souples à l'étranger. L'enjeu pour des entreprises comme Eastman est d'être capable d'agir efficacement tant au niveau local qu'international. Eastman doit être fier de montrer le chemin au reste du monde et veiller à ce que les initiatives mises en place ne deviennent pas des usines à gaz. Globalement, la direction prise est bonne et s'accélère.

Un participant demande si le concept de construction d'Eastman aura lieu sur site, sera modularisée ou bien les deux à la fois.

Cédric PERBEN répond qu'Eastman évalue les deux options, reconnaissant les avantages de chacune, et affine un modèle mixte offrant flexibilité et efficacité.

5. Prochaines étapes

5.1. Prochaines étapes du projet

La préparation du terrain

Godefroy MOTTE indique que la prochaine étape concrète consiste en la préparation du terrain via le remblaiement, qui commencera dès que les autorisations seront obtenues. La technique choisie (hydraulique) ne perturbera pas le trafic routier car un pont sera créé au-dessus de la route.

Recrutement et formation

Catalina MAZOYER, directrice Ressources humaines d'Eastman, présente les prochaines étapes en matière de recrutement et de formation.

À partir de maintenant, la formation prend forme avec des modules quasiment finalisés grâce à des partenaires tels que Caux Seine Agglo, la région, et l'Éducation nationale. Les lycées, partenaires précieux, aideront à construire des parcours personnalisés. Le planning est le suivant : en 2024, Eastman se penchera sur le sourcing pour affiner la recherche de profils ; en 2025, les groupes pilotes démarreront ; et en 2025/26, les groupes de formation seront prêts pour un démarrage en 2027. Le site principal de formation sera dans les locaux de Port Jérôme. Pour les embauches et recrutements, Eastman collabore étroitement avec la Maison des Compétences et France Travail, organisant des réunions collectives avec déjà trois ICO ayant réuni près de 200 participants, avec 87% d'intérêt. D'ici l'été, trois nouvelles réunions sont prévues, en juin, juillet et septembre, avec les dates à confirmer prochainement.

Un participant demande comment participer aux groupes test des formations et s'ils sont ouverts à des participants qui ne seront pas des futurs employés.

Catalina MAZOYER répond que les groupes pilotes seront ouverts à tous.

Un participant demande quand les inscrits aux groupes pilotes seront contactés pour y participer.

Catalina MAZOYER répond que certains ont déjà été contactés et que les autres le seront soit d'ici l'été ou en septembre.

Un participant demande comment Eastman voit le tuilage entre les compétences disponibles des personnes qui vont se retrouver sur le marché du travail suite à l'annonce de l'arrêt de certaines activités d'Exxon sur le territoire, et les besoins en compétences d'Eastman.

Catalina MAZOYER répond qu'il est encore trop tôt pour déterminer précisément combien de personnes d'Exxon rejoindront Eastman. Auparavant, il y avait un manque de compétences sur le territoire. Certaines compétences d'Exxon viendront renforcer l'équipe, mais le nombre exact reste indéterminé pour le moment.

Eric DEHOUCK ajoute que de nombreux sous-traitants se retrouveront sans activité, et qu'Eastman en est conscient. La question de la gestion de cette transition est cruciale, et il faut déterminer comment contribuer efficacement à ce processus.

Godefroy MOTTE précise que dans la raffinerie, les métiers peuvent être similaires, mais Eastman utilise de nombreuses nouvelles technologies. Il sera nécessaire de former les salariés, même ceux ayant une expérience préalable. Les formations commenceront par un tronc commun, puis se spécialiseront davantage.

5.2. L'enquête publique

Philippe BRETON, commissaire-enquêteur désigné par la préfecture pour superviser le bon déroulement de l'enquête publique, qui aura lieu du 10 juin au 10 juillet 2024. Il présente les contours de l'enquête publique et le rôle du commissaire enquêteur, qui doit récupérer les interrogations ou demandes de précision du public. Il se tient à disposition du public pendant plusieurs permanences à la mairie de Saint-Jean-de-Folleville :

- Lundi 10 juin 2024 de 14h00 à 17h00 (ouverture)
- Mardi 18 juin 2024 de 9h00 à 12h00
- Jeudi 4 juillet 2024 de 14h00 à 17h00
- Mercredi 10 juillet 2024 de 14h00 à 17h00 (clôture)

Il précise que le dossier complet d'Eastman sera disponible, pendant la durée de l'enquête :

- En version papier, en mairie de Saint-Jean-de-Folleville.
- Numériquement et gratuitement à la préfecture de la Seine-Maritime, sur rendez-vous.
- Numériquement dans les mairies de La Cerlangue (76), Marais-Vernier (27), Lillebonne (76), Port-Jérôme-sur-Seine (76), Quillebeuf-sur-Seine (27), Saint-Nicolas-de-la-Taille (76), Tancarville (76), à leurs jours et heures habituels d'ouverture.
- Sur le site internet de la préfecture.

Le commissaire enquêteur insiste sur l'importance de l'avis motivé qu'il produira à l'issue de l'enquête publique, une fois qu'il aura reçu toutes les contributions. Le concept d'avis motivé est au cœur des responsabilités du commissaire enquêteur. Cet avis se fondera sur 3 critères principaux :

- La cohérence d'ensemble du projet
- La réponse aux objectifs environnementaux
- La qualité des réponses apportées aux interrogations.

5.3. Conclusion

Patrick PESQUET, maire de Saint-Jean-de-Folleville, conclut en indiquant que l'enquête publique d'Eastman se déroulera dans un contexte où une enquête publique est également menée par Haropa sur l'agrandissement de Radicatel, et une autre par Futerro sur un autre projet de recyclage des plastiques. Cela montre une cohérence claire dans le focus sur les plastiques de l'avenir. **Monsieur PESQUET** se réjouit de cette initiative et parle au nom de Virginie Carolo-Lutrot, présidente de Caux Seine agglo. Malgré la réorganisation industrielle d'Exxon, il ajoute que le territoire maintient une trajectoire vers la transition, et remercie tout le monde pour leur soutien.

Eric DEHOUCK clôture la réunion en insistant que le caractère inspirant du projet, et Eastman souhaite partager cette inspiration avec tous. Il salue le moment de transformation, et de véritable changement à l'échelle mondiale.